l'info

La lettre des infirmières libérales en PACA

13 septembre 2017

FORUM RÉGIONAL DE L'INFIRMIÈRE LIBÉRALE EN PACA

5e édition

MARDI 20 MARS 2018

CONFÉRENCES • TABLES-RONDES • STANDS

Les pratiques infirmières dans le parcours de soins

ZOOM SUR LA CANCÉROLOGIE

MARSEILLE Parc Chanot

Renseignements et inscription :
www.forum-infirmiere-paca.fr

Sommaire

Check-up info
Les dossiers
L'URPS et vous
Regard
A vos agendas

Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible.

A. de Saint Exupéry

Le mot de la présidente

Après la pause estivale, la rentrée s'annonce constructive et innovante.

Nous allons vous rencontrer dans chacun de nos 6 départements, et pas seulement dans les grandes villes ! Ces rencontres doivent être l'occasion d'échanger vos et nos idées, de se projeter dans l'avenir de notre exercice. Le challenge est immense. Les projets avancent, doucement, trop doucement... Avec votre adhésion, ils seront notre avenir. Aidez-nous, et ensemble nous serons entendus et reconnus pour notre excellent travail.

Lucienne CLAUSTRES BONNET

urps Infirmière PACA
Union Régionale des Professionnels de Santé

www.urps-infirmiere-paca.fr

Check-**up** info

Les Plateformes Territoriales d'Appui PTA

Pour parvenir à une meilleure organisation des soins, favoriser les parcours de santé pertinents et le maintien à domicile, la loi de modernisation de notre système de santé a instauré la Plateforme Territoriale d'Appui. La PTA est un dispositif au service des professionnels pour gérer des situations complexes, lorsque *« l'état de santé, le handicap ou la situation sociale du patient rend nécessaire l'intervention de plusieurs catégories de professionnels de santé, sociaux ou médico-sociaux ».* *

La PTA a pour vocation d'organiser le suivi du patient pour éviter des ruptures de parcours, répondre au plus près des besoins : parcours de vie, hospitalisation, aide ponctuelle ou à long terme au domicile (AVS, etc.), aide financière, etc. La PTA a pour mission de répondre aux demandes des professionnels qui rencontrent un problème ne relevant pas de ses compétences dans la prise en charge d'un patient.
La PTA répond aux appels dans des délais courts, crée du lien entre tous les professionnels : sanitaire, médico-social ou social. Elle établit une coordination et une information dans le cadre du suivi. Elle évalue les actions mises en place.
La PTA a pour objectif un numéro régional unique pour l'ensemble des acteurs de terrain. Elle oriente vers les ressources existantes du territoire afin de remplir avec efficience son rôle.

Le but est d'éviter la rupture des soins pour les patients et de proposer une entrée unique aux professionnels en leur apportant une réponse adaptée aux spécificités du territoire.

La PTA a 3 missions :

- **Informer et orienter les professionnels** vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales de leurs territoires,
- Être un **appui à l'organisation des parcours complexes** : aider à la coordination des interventions des professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux autour du patient pour favoriser le maintien à domicile,
- **Soutenir les pratiques et les initiatives professionnelles** en matière d'organisation et de sécurité des parcours, d'accès aux soins et de coordination.

A savoir :
- Un PPS (Plan Personnalisé de Santé) est le lien pour permettre de suivre le parcours du patient. Il peut être ouvert par un professionnel de santé, être agrémenté par les autres acteurs. Il nécessite une validation du médecin traitant.

- Pour l'évaluation d'un patient, la PTA collabore avec l'ensemble des professionnels pour réaliser un PPS qui synthétise toutes les actions entreprises.

* Article 74 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.
Ce dispositif concerne tous les patients, sans critère d'âge, de pathologie ou de handicap.

Check-**up** info

Apport Santé : une plateforme au service des professionnels libéraux

La plateforme territoriale d'appui (PTA) Apport Santé s'adresse aux professionnels de santé pour simplifier les prises en charge de leurs patients, en lien direct avec eux.

Apport Santé a pour mission principale de faciliter le parcours des patients complexes. Association à but non lucratif, elle est **au service des professionnels** sur son territoire pour les soutenir dans leurs pratiques professionnelles.

Apport Santé se positionne comme un relai auprès des infirmiers libéraux. Les infirmiers sont encouragés à contacter la PTA dès qu'ils font face à une situation qu'ils estiment complexe ou qu'ils ont besoin d'un renseignement. En appelant, ils ont la certitude de trouver un soutien et une réponse à la difficulté qu'ils rencontrent. Par exemple : mettre en place des aides à domicile, envisager une mise sous tutelle, coordonner l'intervention de plusieurs intervenants (masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeute, etc). Le médecin traitant est systématiquement associé.
Ainsi, l'équipe de la PTA, composée d'une assistante sociale et deux infirmiers coordinateurs, apporte une réponse en direct.

En parallèle, tout infirmier du territoire peut être sollicité par la PTA pour intervenir auprès d'un patient.
Pour un maintien à domicile ou lors d'une sortie d'hospitalisation par exemple, la PTA contacte l'infirmier du patient en respectant le principe du libre choix. En l'absence d'infirmier connu, le médecin traitant du patient est sollicité et le critère de la proximité géographique du lieu d'exercice de l'infirmier est privilégié.

En fin de compte, la PTA contacte un infirmier et lui propose l'intervention, qu'il peut accepter ou refuser.

En 2016, plus de **3000 patients** ont bénéficié des services d'Apport Santé et près de **250 infirmiers** ont contacté au moins une fois la PTA pour solliciter un appui à la prise en charge d'un patient.

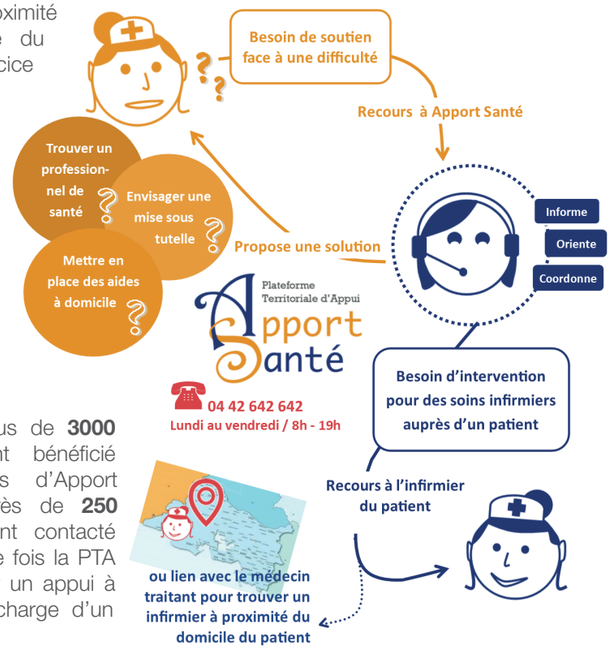

À **savoir**

Les PTA en région

Nous comptons **8 PTA expérimentales** sur l'ensemble de la région :

- PTA Apport santé (Nord des Bouches-du-Rhône, Ouest Var, Manosque, Sud Vaucluse)
- PTA Alp'âge (Nord-Ouest des Bouches-du-Rhône)
- PTA Réseau Ressources Santé Vaucluse (Vaucluse sauf Pertuis)
- PTA Symbiose (Hautes Alpes)
- PTA Var Ouest (Hyères)
- PTA Ouest Etang de Berre (Martigues)
- PTA C3S (Nice)
- PTA Grasse AG3
- ILHUP

L'URPS Infirmière PACA a fait une proposition de PTA à l'ARS PACA, en concertation avec certaines URPS de la région.

Votre URPS continue à se battre pour imposer le rôle central de l'infirmière libérale.

Dans le cadre de la coordination et pour transmettre les informations du patient de manière sécurisée, nous vous recommandons de vous inscrire sur le portail de santé du GIP e-santé ORU PACA pour pouvoir être sollicitées par les PTA.

Portail de santé PACA :
www.ror-paca.fr

Le Projet Régional de Santé (PRS 2) PACA 2018 - 2022

Le Projet Régional de Santé définit, organise et programme la mise en œuvre de la politique de santé en PACA. Actuellement, l'ARS réunit l'ensemble des acteurs de santé au sein d'instances de concertation régionales (ICR) pour rédiger le PRS2 pour les 5 prochaines années.

Le PRS2 est constitué de 3 socles :

- **Le cadre d'orientation stratégique** qui fixe les objectifs généraux sur 10 ans,
- **Le schéma régional de santé** qui établit les prévisions d'évolution sur 5 ans,
- **Le programme régional d'accès à la prévention et aux soins** des personnes les plus démunies qui prévoit les actions à mener et les moyens pour y parvenir.

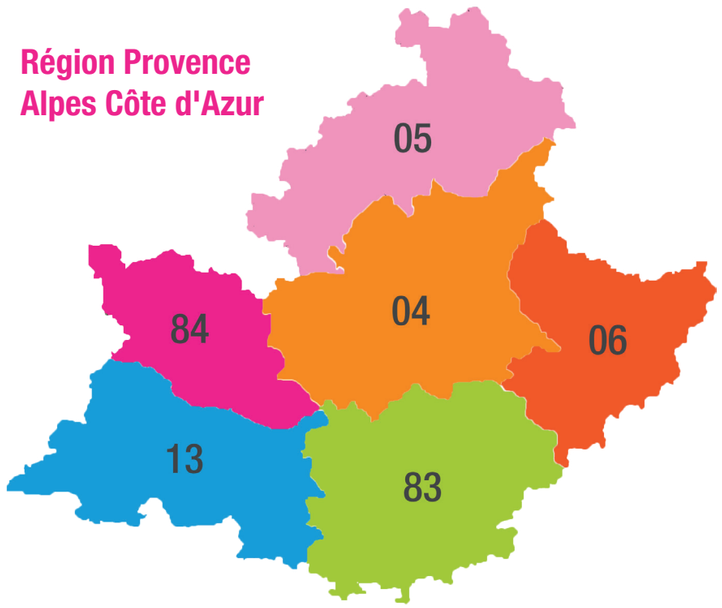

Pour l'élaborer, l'ARS a organisé des Instances de Concertation Régionale qui réunissent les différents acteurs de santé pour analyser les besoins, les attentes des usagers et les enjeux de santé publique.

Il existe 2 types d'ICR :

- **ICR parcours de santé prioritaires** (maladies chroniques, personnes âgées, personnes en situation de handicap, santé mentale, petite enfance, jeunes et jeunes adultes, addictions, citoyen et système de santé),

- **ICR thématiques sectorielles prioritaires** (offre de soins de 1er recours, systèmes d'information, veilles et sécurité sanitaire, santé et environnement …).

L'URPS infirmière a participé aux ICR qui ont pour but d'émettre des recommandations afin d'anticiper des réponses adaptées à l'évolution des enjeux de la Santé Publique en PACA.
Près de 80 réunions ont été organisées avec environ 800 participants dont des acteurs de santé, des acteurs sociaux et médico-sociaux et les institutions pour définir les contours des futurs parcours prioritaires.

L'exercice libéral est mal connu des différents acteurs de la région. L'URPS Infirmière a rendu visible l'exercice libéral infirmier par leur implication dans les différentes ICR.

Il faudra attendre la parution du PRS 2 prévu pour avril 2018, pour confirmer les avancées et la reconnaissance de notre exercice libéral.

Les IDEL sont les **acteurs incontournables de la prise en charge** globale du patient et leurs compétences permettent d'**éviter de nombreuses ruptures** de parcours.

Les dossiers

La CTA Var-Est

La Coordination Territoriale des Aînés – CTA Var-Est est une plateforme téléphonique créée dans le cadre de l'expérimentation PAERPA.

Mise en place pour fluidifier et coordonner le parcours des personnes de plus de 75 ans, cette plateforme peut être saisie par l'ensemble des professionnels du sanitaire et du social lorsqu'ils sont confrontés à une situation problématique.

Les missions de la CTA :

- Identifier et **contacter les professionnels** adaptés en fonction de la situation
- Organiser, **coordonner** et **suivre les actions**
- **Maintenir** les personnes âgées **à domicile**
- Mettre en place un **Plan Personnalisé de Santé** - PPS
- Proposer des solutions d'aides en cas d'**urgence sociale**
- Assurer une **continuité de prise en charge** : réduire les hospitalisations évitables et sécuriser le retour à domicile.

Pour contacter la plateforme de la CTA Var-Est :
Du lundi au vendredi de 9h à 18h
Par téléphone : **04.94.47.02.02**
Par courriel : cta@paerpa83.fr ou cta@paerpa83.mssante.fr

Parcours de santé ? De soins ?

Le parcours, qu'il soit de soins ou de santé, est l'expression la plus utilisée depuis la parution de la loi de modernisation du système de santé, et dans l'élaboration du PRS2.

Le parcours de santé est l'organisation de la santé et des soins. Même modélisé, il est unique pour chaque patient : c'est un résumé de hier, un constat d'aujourd'hui et une perspective pour demain.
Il inclut l'ensemble des éléments d'une vie, de la prévention aux soins, avec tous les incidents liés à celle-ci et les actions mises en œuvre par les professionnels.
Le parcours de santé permet de faire le lien entre tous les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, de transmettre à chacun d'eux l'ensemble des informations dont il a besoin pour rendre efficace et sûre la prise en charge d'une personne. Il doit pouvoir anticiper les problèmes et donc les prévenir. Il est pluriprofessionnel et organise l'évolution des pratiques de soins. Le parcours doit être au plus près des attentes et des besoins du patient.

Le parcours de soins s'inscrit dans une démarche professionnelle globale pour que les acteurs réalisent une évolution continue de leurs pratiques et prises en charge, en lien avec les autres professionnels.
L'approche par parcours a un impact économique sur les dépenses de santé publique.

L'infirmier s'inclut à tous les niveaux du parcours :

- Il prévient, éduque, surveille et effectue les soins
- Il est le lien, souvent le pivot, avec les autres acteurs intervenants au domicile
- Il connait bien le patient dans son environnement et son domicile
- Il modifie le parcours en tenant compte de ses attentes et besoins.

Zoom sur

Le Groupement Hospitalier de Territoire GHT

© Madpixblue / Fotolia

Issu de la loi santé de 2016, le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) est un nouveau mode de coopération entre les établissements publics de santé.

Les établissements adhèrent à une convention.
Cela leur permet de **mettre en œuvre une stratégie territoriale commune** de prise en charge des patients pour **garantir l'accès à de meilleurs soins**, et **diminuer les coûts** par une mutualisation des moyens.

Les objectifs des GHT :

- Créer un **Projet Médical Partagé** (PMP),

- Mettre en œuvre une **stratégie de prise en charge commune**,

- Garantir une **offre de proximité**.

Il existe 6 GHT en région PACA correspondant aux 6 départements de la région.

L'URPS et **vous**

Rencontres en région

Après avoir sillonné le Var, l'URPS Infirmière vient à la rencontre des infirmières des autres départements.

Ces moments ont pour but de venir présenter les nouveaux projets et expérimentations en cours dans la région, notamment les PTA, et d'insister sur l'intérêt pour l'IDEL de s'inscrire dans ces dispositifs.

Un des objectifs est de recueillir les besoins des IDEL pour développer des projets en concordance avec leurs attentes et en prenant en compte la réalité du territoire.

De septembre à décembre 2017 :

- Mardi 19 Septembre à **Nice**
- Mardi 03 Octobre à **Aix-en-Provence**
- Mardi 07 Novembre à **Cannes**
- Mardi 07 Novembre à **Avignon**
- Mardi 14 Novembre à **Gap**
- Mardi 12 décembre à **Digne-les-Bains**.

Inscrivez-vous !

Venez rencontrer votre URPS en vous inscrivant sur le site de l'URPS infirmière PACA :

www.urps-infirmiere-paca.fr

5e forum régional de l'infirmière libérale

Le 4ème forum en Avignon c'était :

1 conférence plénière

534 visiteurs

39 stands

2 ateliers

+85% d'IDEL satisfaites

Nous vous attendons le **mardi 20 mars 2018 au Parc Chanot à Marseille** pour le 5ème Forum Régional de l'Infirmière Libérale en PACA !

Au programme : Conférences, projets innovants, rencontres, visite de stands, découverte de nouvelles techniques, nouveaux produits et services …

Cette année, nous alternerons au fil de la journée conférences et tables rondes afin d'approfondir le thème central :

Les pratiques infirmières dans le parcours de soins :
Zoom sur la cancérologie.

Rendez-vous sur le site internet dédié au forum pour revivre les temps fort du 4ème forum, vous inscrire au 5ème forum, découvrir les intervenants et exposants de cette nouvelle édition :

www.forum-infirmiere-paca.fr

Regard

Le dispositif d'accompagnement psychologique

Le Réseau de Santé Polyvalent ILHUP propose un dispositif d'accompagnement psychologique extrahospitalier, par téléphone ou en face à face, pour des personnes atteintes de cancer et leurs proches.

Pour qui ?

Ce service est accessible :

- Aux patients habitants et/ou soignés en région PACA (hors période d'hospitalisation),
- Aux proches au 1er degré (parents, enfants, frères/soeurs, partenaire) résidant en région PACA.

De quoi s'agit-il ?

- Aider le patient, ou son proche, dans l'orientation vers un professionnel à proximité de chez lui,
- Proposer un accompagnement psychologique :
  - 4 consultations par téléphone, en cabinet ou à domicile,
  - Avec un psychologue libéral spécialisé dans la maladie et conventionné avec ILHUP,
  - Possibilité de prise en charge financière des consultations (sous conditions).

Pourquoi ?

L'expérience de la maladie et du cancer en particulier bouleverse l'existence.

Les patients concernés, ou leurs proches, peuvent ressentir le besoin de rencontrer un psychologue pour :

- Exprimer leurs besoins et être accompagné dans les étapes de la maladie,
- Parler de ce qu'ils ne peuvent pas raconter à leur entourage,
- Dire leurs craintes et angoisses,
- Les aider à communiquer avec leurs proches,
- Redevenir acteurs de leur vie.

Comment faire la demande ?

Pour en faire la demande ou pour plus d'informations, contacter le réseau **ILHUP** (du lundi au vendredi) :

Par téléphone au **04.91.52.13.69**

Par mail : coordinationpsy@ilhup.com

Le portail d'information ProInfosCancer.org

Le Plan cancer III rappelle la nécessité de **faciliter le travail des professionnels de santé** pour contribuer à améliorer la prise en charge des patients atteints de cancer dans le cadre des liens ville-hôpital.

Dans ce contexte, le Réseau Régional de Cancérologie OncoPaca-Corse (RRC), missionné par l'ARS PACA, a créé un **portail d'information dédié aux professionnels de santé de ville** prenant en charge des patients atteints de cancer : ProInfosCancer.org

Ce site internet a été conçu selon une navigation simple et intuitive et rassemble des référentiels de prise en charge et documents pratiques sur les différentes étapes du parcours de soins.

Nous y retrouvons des thématiques majeures telles que :
- Prévention, Dépistage, Risque Aggravé & Oncogénétique,
- Diagnostic & Traitements,
- Parcours de soins,
- Offre de Soins,
- Soins Oncologiques de Support,
- Après cancer.

Véritable outil dynamique, ce site est actualisé régulièrement en fonction de l'actualité sanitaire et sociale et des partenaires/acteurs de santé.

Le portail ProInfosCancer a pour vocation de répondre aux attentes **des professionnels de ville** dans le cadre de la **coordination ville-hôpital**. Il encourage à développer du lien entre les acteurs de santé, en décloisonnant leurs pratiques et en favorisant l'amélioration de ces dernières.
C'est pourquoi l'URPS Infirmière PACA a souhaité être l'un des partenaires du nouveau site, aux côtés de l'ARS PACA, du Réseau Régional de Cancérologie OncoPaca-Corse et des autres URPS de la région.

A consommer sans modération !

www.ProInfosCancer.org

A vos **ag**endas

Pour la **1**ère fois en France : une enquête sur les infirm**iers** et la **vac**cination

L'**Ordre des infirmiers PACA** et l'**Observatoire Régional de la Santé** de PACA s'associent aux **IFSI** de la région pour mener une enquête sur la perception, les connaissances et les pratiques des infirmiers, libéraux et salariés, vis-à-vis de la vaccination.
Cette action sera financée par l'ARS.

L'objectif sera d'évaluer le rôle des infirmiers et quantifier la prévalence de l'hésitation vaccinale.

Il s'agira également de mieux comprendre les déterminants de leurs comportements et perceptions dans le domaine de la vaccination.

Cette étude sera menée conjointement par des opérateurs de l'ORS PACA et des étudiants en IFSI.

Un **échantillon d'infirmiers libéraux** sera contacté par téléphone pour répondre à ce questionnaire. Ce questionnaire anonyme est fait dans un but de recherche scientifique.

Les infirmiers commenceront à être interrogés en octobre 2017 jusqu'en février 2018. Les premiers résultats devront être publiés à l'été 2018.

A l'issue de cette étude inédite, les acteurs pourront proposer une **éventuelle évolution de la formation et du rôle infirmier dans la vaccination**.

agenda

19 septembre 2017
Les rencontres en région
Nice

3 octobre 2017
Les rencontres en région
Aix-en-provence

7 novembre 2017
Les rencontres en région
Avignon et Cannes

14 novembre 2017
Les rencontres en région
Gap

12 décembre 2017
Les rencontres en région
Digne-les-bains

20 mars 2018
5e forum de l'infirmière libérale
Marseille

Parution : 14 000 exemplaires
Directrice de la publication : Lucienne Claustres Bonnet
Comité de rédaction : Christophe Barcelo, Marc Bichel, Clara Castel, Lucienne Claustres Bonnet, Jean-Luc Ferracci, Catherine Kirnidis, Asmaa Mazouzi, Marianne Pache, François Poulain, Laurence Rousselet-Doucet.
Conception / Création : agence atelierCo, www.atelier-co.com
Exécution graphique : Clara Castel, **Impression** : SIRIS

Rejoignez-nous sur notre site Internet URPS
www.urps-infirmiere-paca.fr

URPS Infirmière PACA
Espace Valentine, Bât. A
1, montée de Saint Menet
13011 MARSEILLE

urps infirmière PACA
Union Régionale des Professionnels de Santé